



LIMOGES MÉTROPOLE

Soutien à la population ukrainienne

Limoges Métropole, ses communes membres et la Préfecture de la Haute-Vienne sont solidaires de

Publié le 3 Mars 2022

Actions de Limoges Métropole et de ses communes membres en soutien à la population ukrainienne

Soutien financier pour l'aide aux réfugiés ukrainiens

C'est dans le contexte de crise qui frappe aujourd'hui toute une nation que la Communauté urbaine tient à soutenir les civils, notamment tous ceux qui ont dû quitter leurs foyers, leur territoire, à la hâte et souvent sans ressources.

La Communauté urbaine poursuit son engagement

Après avoir apporté son soutien aux associations telles que les Pompiers de l'urgence internationale (15 000 euros) et la Protection Civile (15 000 euros) pour leurs actions menées auprès des ukrainiens situés dans les pays frontaliers de l'Ukraine, la Communauté urbaine poursuit son engagement et tient à soutenir à présent l'arrivée sur le territoire communautaire de ces familles ayant fui les atrocités de la guerre et laissé derrière elles à la fois leurs foyers, leurs compatriotes et leur pays.

Pour Guillaume Guérin « Ces familles nouvellement arrivées, parties à la hâte et souvent sans ressources auront de nombreuses démarches à engager leur permettant de retrouver sur notre territoire un logement, un travail, des écoles pour leurs enfants... C'est pourquoi Limoges Métropole, en charge de la Mobilité sur son territoire se doit de faciliter leurs déplacements afin de les accompagner dans cette reconstruction de vie. » **Les élus de Limoges Métropole ont ainsi fait le choix de faire bénéficier gratuitement à ces familles des transports en commun du territoire.**

> Des tickets du réseau TCL seront ainsi remis aux associations en charge de l'accueil des réfugiés tels que la Croix Rouge, Audacia.... Ils seront ensuite redistribués aux réfugiés de guerre ukrainiens nouvellement arrivés pour leur permettre d'effectuer leurs premières démarches plus aisément, dans ce contexte particulièrement difficile.

Les opérations de soutien des communes de Limoges Métropole

Les communes membres du territoire se mobilisent toutes pour apporter leur soutien aux citoyens ukrainiens en difficulté avec des actions faisant appel à leurs habitants : appels aux dons, collecte de produits de première nécessité, recensement des volontés d'hébergements de familles ukrainiennes...

Des actions directes de la mairie

Dons de la commune aux associations ou mise à disposition de logements pour accueillir des familles de réfugiés, dons de masques, éclairage de l'hôtel de ville aux couleurs du drapeau ukrainien...

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre commune pour connaître les opérations de soutien mises en place.

Les actions de la Préfecture de la Haute-Vienne et son site d'informations relatives à l'accueil des Ukrainiens.

La mise en place d'un guichet d'accueil pour les ressortissants ukrainiens

Ce guichet a pour mission d'accueillir les ressortissants ukrainiens afin de délivrer l'Attestation provisoire de séjour (APS) matérialisant la protection accordée par l'Union européenne (<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine/accord-historique-des-ministres-de-linterieur-de-lunion>), de délivrer l'allocation dite du « droit d'asile » et de les orienter vers le service compétent en charge d'évaluer leurs besoins notamment d'hébergement. Les titulaires de l'APS bénéficient de plein droit de la couverture maladie universelle qui leur est délivrée dans les heures qui suivent leur enregistrement au guichet d'accueil.

Hébergements chez les particuliers.

Les particuliers qui souhaitent proposer un logement pour accueillir des ressortissants ukrainiens fuyant la guerre doivent contacter en priorité leur commune, puis ils doivent inscrire le logement sur la plateforme gouvernementale afin d'en connaître les caractéristiques et les conditions d'accueil : <https://parrainage.refugies.info> (<https://parrainage.refugies.info>)

Dons des particuliers

Il convient de prendre contact auprès de sa commune si cette dernière organise une collecte pour savoir précisément les produits demandés.

Toutes les informations en détail sur le site de la [Préfecture de la Haute-Vienne](https://www.haute-vienne.gouv.fr/Actualites/Solidarite-avec-l-Ukraine) (<https://www.haute-vienne.gouv.fr/Actualites/Solidarite-avec-l-Ukraine>).

